

# Rilhac-Lastours

*Bulletin municipal septembre 2017*



**Mairie de Rilhac-Lastours 87800**  
**Téléphone : 05 55 58 12 35**  
**Mail : [rilhac-lastours87@orange.fr](mailto:rilhac-lastours87@orange.fr)**  
**Site internet : [rilhac-lastours.fr](http://rilhac-lastours.fr)**

# SOMMAIRE

Le mot du maire -----	3-4
Etat civil -----	5
Les principales délibérations au 1er semestre 2017 -----	6
Conseil municipal du mercredi 12 avril 2017 -----	7
Délibérations concernant le budget -----	8
Entreprises locales -----	9
Travaux réalisés au 1er semestre 2017 -----	10
Marché -----	11
Concours communal de fleurissement -----	12-13
Bonnes fontaines ou fontaines à dévotion -----	14-15
Les petits citoyens et la transition écologique -----	16-17
Une Animation du Parc Naturel Régional -----	18
Dimanche 21 mai 2017 -----	19
Evènement à Rilhac-Lastours -----	20
La vie de nos associations -----	21
Fête de la Sainte Marguerite -----	22
Le club de loisirs et 3ème âge -----	23
Programme « automne des chorales -----	24
Espaces et Cultures -----	25
Aspel-Les Amis de Lastours -----	26-27
Acca -----	28
Club de gymnastique volontaire -----	29
Les plaisirs équestres à Rilhac-Lastours -----	30
Informations Parc Naturel Régional Périgord Limousin -----	31
Pirouett' cacahuètes -----	32
Festivités 2017 -----	33
Se prémunir contre le vol à la fausse qualité -----	34
Révision des listes électorales -----	35

## LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En mars 2014, une large majorité d'entre vous nous a fait confiance pour gérer notre commune pendant six ans. Nous aurions donc pu attendre les municipales de 2020 pour vous présenter un bilan. Toutefois, je considère que la démocratie ne se vit pas seulement au moment des élections, mais tout au long du mandat. Il me semble en effet normal, à mi-parcours, de vous rendre des comptes. C'est la raison de ce bilan d'étape.

Ni définitif, ni exhaustif, ce n'est pas un catalogue ni un document partisan. Pour autant, nous n'avons pas à rougir. Sur les engagements que nous avons pris, 10 sont d'ores-et-déjà tenus et 6 sont en cours de réalisation. Il en reste donc.... Nous nous efforcerons de les mener à bien avant 2020. Ces actions, l'ensemble de mes collègues élus les ont activement portées ; les services municipaux en ont été les chevilles ouvrières.

Engagements réalisés :

- Optimisation et entretien de l'éclairage
- Acquisition du matériel adapté pour l'entretien de nos bourgs
- Busage des fossés, goudronnage des entrées et entretien de la voirie, sécurisation du bourg
- Création d'un point d'eau à usage non alimentaire (fontaine) dans le bourg de Lastours
- Création d'un columbarium à Rilhac
- Développement du tourisme par la création du chemin thématique
- Soutien aux associations
- Nomination et numérotation des rues
- Installation de jardinières le long de la D15 à Rilhac
- Renouvellement du matériel informatique de la Mairie (ordinateur et photocopieur)

Engagements en cours de réalisation :

- Plan Local d'Urbanisme (mi 2018)
- Installation de panneaux photovoltaïques à l'Espace Lamaud-Desbordes (octobre 2017)
- Mise aux normes de l'étang à l'espace Lamaud-Desbordes (octobre 2017)
- Continuation du fleurissement des 2 bourgs (visite du jury régional le 24/08)
- Installation de l'arrosage pour les parterres à Rilhac et à l'Eglise de Lastours
- Aménagement de la salle des fêtes (rideaux, achat micro-onde et congélateur) (fin septembre 2017)

Réalisations à venir :

- Rénovation de l'ancienne bibliothèque
- Mise en accessibilité des locaux communaux
- Installation d'un distributeur de pains et viennoiseries (D15 à Rilhac). Il ne s'agit pas de concurrence à l'égard des professionnels mais par contre d'un service supplémentaire à la population et aux gens de passage
- Pose d'une rambarde et réfection des joints du mur autour de la mairie afin de sécuriser le site
- Rénovation de l'ancien presbytère à Rilhac (2018)
- Effacement du réseau électrique (bourg de Lastours jusqu'à « Les Garennes » - 2018)
- Achat terrain entourant l'ancienne décharge municipale
- Vente de chemins et routes ne desservant qu'un seul propriétaire

Je tiens à saluer encore une fois l'implication des personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie, bénévolement, au niveau associatif. Ils contribuent à la vie de Rilhac-Lastours. Je pense ici plus particulièrement à l'ASPEL pour la 50<sup>ème</sup> Médiévale et au Comité des Fêtes pour la Sainte Marguerite. Toutefois, n'oublions pas non plus l'ACCA, le Club Loisirs et 3<sup>ème</sup> Age, le Club de Pétanque, Espace et Culture

et le Club de Gymnastique volontaire qui réalisent plus de 30 manifestations par an. L'accent doit aussi être mis sur le personnel communal et intercommunal pour leur travail de qualité.

Je profite également de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Un document de présentation de la commune sera remis à chacun. De plus, ils seront accueillis et présentés, s'ils le souhaitent, lors des vœux de la municipalité.

Il existe toutefois une ombre au tableau : la fermeture du Chemin de Ronde. Malgré la richesse de notre patrimoine, et de l'effort fourni par la municipalité pour le fleurissement et l'entretien des 2 bourgs et des hameaux afin de développer le tourisme, nous ne disposons donc plus d'un lieu en capacité d'accueillir les nombreux visiteurs de notre commune.

A titre personnel, je déplore sincèrement la fermeture de cet établissement, qui apportait de l'activité et de la vie dans le bourg et qui avait sa place dans notre commune sans pour autant entrer en concurrence directe avec La Ferme Auberge de Bellevue. Nous allons tout faire pour que le bar restaurant ouvre à nouveau ses portes dans un avenir proche. Je tiens toutefois à préciser que si nous voulons maintenir une activité commerciale dans notre commune, il est indispensable que chacun s'implique en fréquentant, même très occasionnellement, l'établissement en question.

Je tiens également à rappeler que les impôts locaux ont été maintenus sans subir la moindre augmentation et ce, malgré les différentes réalisations et sans pouvoir compter sur le budget de l'eau, qui représentait une manne financière non négligeable auparavant.

Ceci étant dit, les travaux à venir pour la rénovation du presbytère et de l'Eglise de Rilhac représentent des montants conséquents. Le Conseil Municipal décidera lors des prochaines sessions quels travaux réaliser en priorité. Il est en effet impossible pour notre commune de pouvoir mener tous ces travaux de front. Il faut également que chacun soit conscient que ces réalisations vont représenter une part très importante du budget de notre commune, et ce malgré les différentes aides et subventions obtenues, et qu'une hausse des impôts locaux apparaît inévitable.

Pour conclure, je me permettrai une remarque d'ordre général concernant le bien-vivre ensemble. Il semble important de rappeler des notions de courtoisie et de savoir-vivre élémentaire comme « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». Par conséquent, je vous invite à faire primer le dialogue et l'ouverture d'esprit. Comptant sur la compréhension de chacun, je vous affirme ici ma confiance dans l'implication de tous à bien vivre ensemble à Rilhac-Lastours.

Bien à vous.

Jacques BARRY

## Etat civil

### **Naissances**

BEYRAND Jean-Baptiste 11 février 2017

MALITTE Valentin 04 mars 2017



### *Félicitations*

### **Mariages**

Charles ORFORD et Flora FOURNIER 28 juillet 2017

Jean-François RANOUIL et Aurélie DEBET 16 septembre 2017



### *Nos meilleurs vœux*

### **Décès**

Fernand FAURE 11 janvier 2017

André PEYRICHOU 2 février 2017

Andrée MAYERAS épouse BARRY 31 mai 2017



### *Nos condoléances aux familles éprouvées*

### **Nouveaux arrivants**

Mme Nadine TULLET, 2 rue Gouffier de Lastours

M. Benjamin MORANGE et Mme Anne ROSSI, 80 route des Chevaliers

Mme Laure DAUPHIN, 12 route des Combes

M. Patrick EYNARP, 5 Villeneuve

Mme Amlan Eugénie YAO, 1 Chez Rousseau

M. Olivier MARSAC et Mme Cécile PERAIN, 34 route des Chevaliers

M. PLANCHAT et Mme PAULIAT, 55 route des Chevaliers

Mme Sziz AYNSLEY, 16 route des Chevaliers

### *Soyez les bienvenus*

## **Les principales délibérations du conseil municipal au 1er semestre 2017**

### **Février**

- Convention d'action spécifique avec le SEHV pour une étude approfondie concernant la réhabilitation du logement presbytère, en vue de répondre aux critères d'exigence de performance énergétique des différents financeurs.
- Vente des chemins d'accès aux propriétés privées.
- Adhésion au syndicat des étangs de la Haute-Vienne.

### **Avril**

- Demande de subvention pour des travaux de Point à Temps 2017.
- Convention pour l'entretien et la réparation des prises et bouches incendie présentes sur la commune.
- Demande de subventions au Conseil Départemental et à l'Etat au titre de la DETR.
- Montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.
- Tarifs de la location de la salle des fêtes.
- Prêt bonifié par le département.
- Vote du budget, approbation du compte de gestion et du compte administratif.
- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017.
- Achat d'un véhicule utilitaire.
- Participation financière pour les enfants scolarisés à Saint-Hilaire-Les-Places.
- Achat de rideaux pour la salle des fêtes.

### **Juin**

- Convention pour la perception de la redevance d'assainissement collectif.
- Cotisation SPA 2017.
- Montant des subventions aux associations.
- Emprunt de 30 000 € à la Caisse d'Epargne pour les travaux de mise aux normes de l'étang LAMAUD-DESBORDES et d'accessibilité des locaux publics.
- Choix des prestataires pour différents travaux et acquisition de matériel.
  - Pour la pose d'une rambarde, c'est l'entreprise Guy MARCHAT à Bussière-Galant qui a été retenue pour un montant de 9424,80 € TTC.
  - Pour la réfection des joints, c'est l'entreprise EURL RIMBAUX Cédric à Nexon qui a été retenue.
- Demande de subvention pour les travaux d'enfouissement de réseau.

Toutes ces délibérations sont consultables en mairie

## Conseil Municipal du mercredi 12 avril 2017

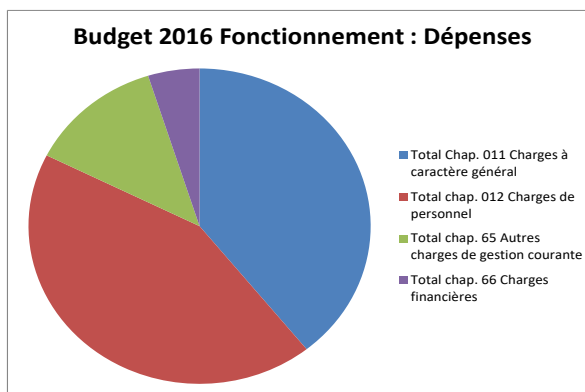
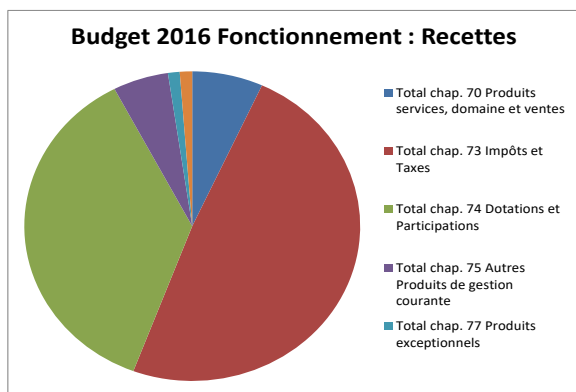
### Délibérations concernant l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs pour l'année 2016 :

Rappel : le budget assainissement a été intégré au budget communal à compter du 01/01/2016.

#### Section de Fonctionnement :

- les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 219 924,76 € et les recettes à 230 481,47€.

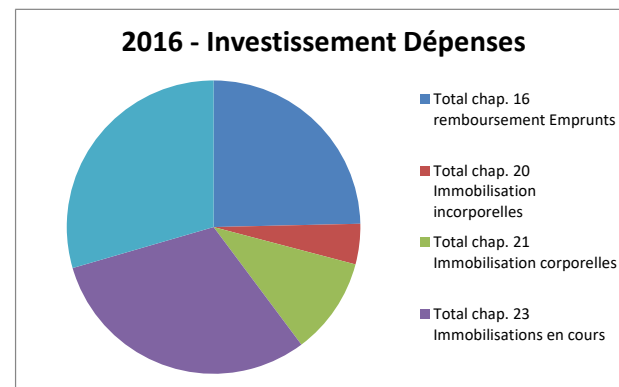
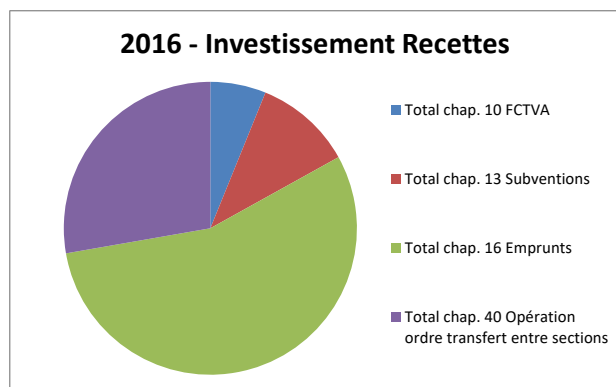
Chap.	Communal	Budget 2016 Fonctionnement : Recettes	Chap.	Communal	Budget 2016 Fonctionnement : Dépenses
Total chap. 70		Produits services, domaine et ventes	Total Chap. 011		Charges à caractère général
		15 726 €			73 591 €
Total chap. 73		Impôts et Taxes	Total chap. 012		Charges de personnel
		112 595 €			80 945 €
Total chap. 74		Dotations et Participations	Total chap. 65		Autres charges de gestion courante
		84 375 €			23 869 €
Total chap. 75		Autres Produits de gestion courante	Total chap. 66		Charges financières
		12 323 €			9 130 €
Total chap. 77		Produits exceptionnels	Total chap. 042		Opération ordre transfert entre sections
		2 587 €			32 390 €
Total chap. 13		Atténuation de charges			
		2 747 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT &gt; RECETTES</b>		<b>TOTAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT &gt; DEPENSES</b>
		230 481 €			219 925 €



#### Section d'Investissement :

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 113 924,01 € et les recettes à 116 763,00 €.

Chap.	COMMUNAL	2016 - Investissement Recettes	Chap.	COMMUNAL	2016 - Investissement Dépenses
Total chap. 10		FCTVA	Total chap. 16		remboursement Emprunts
		7 165 €			28 037 €
Total chap. 13		Subventions	Total chap. 20		Immobilisation incorporelles
		12 608 €			5 076 €
Total chap. 16		Emprunts	Total chap. 21		Immobilisation corporelles
		64 600 €			12 167 €
Total chap. 40		Opération ordre transfert entre sections	Total chap. 23		Immobilisations en cours
		32 390 €			34 942 €
			Total Chap. 40		Opérations pour compte de tiers
					33 577 €
	<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENTS &gt; RECETTES</b>		<b>TOTAL</b>	<b>Investissement dépenses</b>
		116 763 €			113 924 €



Le compte administratif 2016 est adopté à l'unanimité.

## Délibérations concernant le budget primitif communal pour l'année 2017 :

**Bien entendu nous poursuivons nos efforts de réduction des dépenses de fonctionnement comme nous le faisons depuis 2014.**

Le budget primitif de l'année 2017 s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 272 494,42 €

Section d'investissement : 274 492,83 €

L'affectation des résultats au sein du budget principal primitif 2017 sera effectuée comme suit :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : 42 834,71

Excédent d'investissement antérieur reporté : 122 697,40

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2016

Solde d'exécution de l'exercice : 2838,99

Solde d'exécution cumulé : 125 536,39

Reste à Réaliser au 31/12/2016 : 3500,56

Excédent de financement total : 122 035,83

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice : 10 556,71

Résultat antérieur : 42 834,71

Total à affecter budget 2017 : 53 391,42 compte 002

125 536,39 compte 001

Le budget primitif est accepté à l'unanimité.

### Commission Communale Des Impôts Directs

Le 15 Mai 2017 a siégé la commission des impôts directs. Cette année deux représentants des services fiscaux et du cadastre étaient présents.

Leur mission était de mettre en place la nouvelle imposition des piscines.

Pour la Commission « Finances » \_ Franck DEBORD

## Entreprises locales

Edouard SANCHEZ : électricien 06.79.68.01.45

Didier BERLAND : bâtiment, rénovation, multi-service 06.24.76.25.75/06.22.26.48.44

Benoit ROUGIER : peinture décoration, enduit badigeon chaux, parqueteur, rénovation bâtiment ancien 06.61.60.03.74 benoitrougier@neuf.fr

Fabrice VIGIER : multi-service du bâtiment 06.51.58.02.51

Emmanuel GONCALVES : toiture et maçonnerie 09.61.31.19.65

Sébastien FISSOT : castanéiculteur, fabrication de piquets, tuteurs... 06.83.34.17.76  
sebastienfissot@gmail.com

Gérald BRUN : vente volailles 06.89.42.14.24 gerald-brun@hotmail.fr

Mireille SCHMITT : fromages chèvre et brebis 05.55.58.23.11

Fabienne GONCALVES : ferme auberge de Bellevue 05.55.58.38.98  
[fermeauberge-de-bellevue@orange.fr](mailto:fermeauberge-de-bellevue@orange.fr)

Claire MAS DE FEIX : fromages 05.55.58.35.90

GAEC DEBORD : vente directe de viande 06.82.33.13.45

Sylvie MICHEL DANGE : styliste couturière 05.55.48.38.99

Estelle PAUL : praticienne en hypnose Eriksonienne, diplômée I.C.F.H.E 05.87.79.23.89  
hypnotherapie.estelle.paul@gmail.com

EOL87 Puyfaucon : ferme éolienne 09 72 31 81 03

ECLO Puyfaucon : énergie citoyenne locale

Christelle BOUCHER : assistante maternelle 05.55.58.29.24/09.62.02.08.57

Gîte de Gorsas: M. Serge DUTEIL 05.55.58.32.07

Gîte de Lastours: M. Jean-Marc CHAUMETTE 06.74.83.40.03

Gîte du Bosvieux: M. et Mme DEBORD Bertrand 06.82.33.13.33

Gîte de Villeneuve: M. et Mme WENTZKE 06.46.08.04.53

**Service client du Service des Eaux des Trois Rivières (anciennement SAUR) : 05.44.20.04.03**  
**EDF service client : 09.69.32.15.15**

Dons d'habitants à la commune: M. Michel BARRY 100 €, Jacques BARRY 150 €, quête du mariage de Charles ORFORD et Flora FOURNIER 120 €.

# Travaux réalisés au 1er Semestre 2017



Tranchée pour pose panneaux photovoltaïques  
**Etang LAMAUD-DESBORDES**



Columbarium cimetière **Rilhac**



Pose de panneaux solaires, local technique des **ateliers municipaux**

## MARCHÉ

Notre marché a repris depuis le mois d'avril (3eme dimanche).

De nombreux commerçants sont présents (boucherie, volailles, fromages, légumes, confitures de lait, bijoux...).

Je vous invite à être de plus en plus nombreux pour que notre village s'anime et partager un moment d'échange et de convivialité.

Soutenir un commerce de proximité est essentiel dans nos campagnes

Jean-Bernard RIVASSEAU



**CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT**  
**12 juillet 2017**

**1ère Catégorie**

**Maison avec jardin visible de la rue**

1er : Mme Rivasseau

2ème : Mme Granet Robin  
3ème : M. Mme Boulestin  
4ème : Mme Colleu  
5ème : Mme Jouhaud  
6ème : Mme Roby et Mme Peymirat  
7ème : Mme Naturel  
8ème : Mme Desbordes Marie-Louise  
9ème : M. Mme Evans  
10<sup>ème</sup> : Mme Baylet  
11<sup>ème</sup> : M. Mme Crow

**2ème Catégorie**

**Maison avec décor floral installé sur voie publique**

1er : Mme Beyrand S

**3ème Catégorie**

**Maison avec balcon et/ou terrasse**

1er : Mme Desbordes Y.  
2ème : Mme Beyrand C.

**4ème Catégorie**

**Maison avec fenêtres et/ou murs fleuris**

1er : M. Chappe

**5ème Catégorie**

**Potager fleuri**

1<sup>er</sup> : Mme Fonchy  
2ème : M. Mme Weston  
3<sup>ème</sup> : Mme Bauché

**7ème Catégorie**

**Parcs fleuris**

1er : Mme Gaudy  
2ème : Mme Deze  
3ème : Mme Pailloux  
4ème : Mme Sanchez

**8ème Catégorie**

**Fermes fleuries**

1er : Mme Barry  
2ème : Mme Devoyon S  
3<sup>ème</sup> : Mme Desbordes N

Coup de cœur du jury: cabane fleurie d'Elise et Louise Castellano



**Jury**

Mme Larcher, Nexon  
M. Valette, Nexon  
Mme Bouchardy, Lagnac le Long

Participants présentés au concours départemental : Mme Monique RIVASSEAU, Mme Yolande DESBORDES, Mme Colette FONCHY, Mme Simone GAUDY, Mme Claudine BARRY. Nous sommes en attente des résultats.

La commune est inscrite au concours régional **Villes et Villages Fleuris** pour l'obtention d'une fleur. Le dossier de présentation est consultable sur le site internet de la commune : [rilhac-lastours.fr](http://rilhac-lastours.fr)

Le jury régional accompagné d'élus et de Nathalie Ladame a visité la commune le 24 août. Nous avons reçu de nombreux compliments et conseils. M. Le Maire remercie tous ceux qui ont participé à la préparation de cette journée : élus, employés communaux, intercommunaux ainsi que des bénévoles qui ont donné de leur temps pour préparer les massifs de fleurs.



#### **Entretien des cimetières communaux :**



Cette année aucun désherbant n'a été utilisé sur la commune.

Dans les cimetières les employés municipaux ont effectué 5 fois plus d'heures que les années précédentes pour un rendu moyen.

Face à une réglementation stricte de l'utilisation des produits phytosanitaires la commune est amenée à revoir de manière différente l'entretien des cimetières.

Le changement des pratiques sera précédé de réunions participatives avec les habitants.

Nous y échangerons nos idées pour mettre en place un plan d'entretien dès 2018.

## Bonnes fontaines ou fontaines à dévotion

### Sur la commune de Rilhac Lastours

Nos anciens leur attribuaient des vertus thérapeutiques. Ces lieux de culte d'origine celtique furent christianisés au Moyen Age et placés sous la protection d'un Saint.

- Bonne fontaine **St Pierre ès liens** à Rilhac :

Située à droite du chemin de la fontaine elle est encastrée dans le mur de soutènement du terrain. Vous observerez le répartiteur de granit en forme de cœur. Réputée jadis pour les maladies des enfants les douleurs et les nerfs.

Les fontaines de villages: ce sont des sources aménagées, souvent construites en belles pierres où les habitants venaient puiser l'eau pour la consommation familiale. Elles sont parfois accompagnées de lavoir :

- « **La Font aux Rats** » à Lastours

Située sur le chemin communal qui démarre « chemin de la forêt » elle est protégée par de belles pierres maçonnées en granit. Hélas! aujourd'hui elle est submergée de végétation.

- La fontaine de Gorsas « **La Foun de Gorsas** »

Située au carrefour : bas Gorsas, haut Gorsas elle a la particularité d'être au ras du sol protégée par une pierre voutée. Un petit sentier « senderou » pavé y conduisait. L'aménagement de la voirie a détérioré ses abords.

- La borne fontaine des **Bertrandes** à Lastours

Située rue Gouffier de Lastours en face de la maison OTO, est utilisée encore aujourd'hui par certains habitants pour arroser ou consommer, mais non potable.

- Fontaine lavoir des **Combes**



Bien que située sur le domaine privé il est indispensable de répertorier cet ensemble de bacs en granit accueillant la source qui s'écoule jusqu'à remplir le lavoir. On peut imaginer que les jours de lessive ce lavoir était un lieu de convivialité.

- Fontaine **Sainte Marguerite** à Lastours.

Dernière née sur la commune, située devant la salle des fêtes.

Elle a coulé pour la première fois le 17 mai 2016, construite par des bénévoles, elle permet aux anciens captages d'eau potable de rejaillir au plus près de la population.

C'est un don symbolique pour les générations futures.



**La commission cadre de vie et patrimoine**

Vous invite à participer, pendant l'hiver aux travaux de mise en valeur des fontaines de la commune. Certaines sont encore à découvrir. **MERCI !**

L'eau c'est la vie.

## Les petits citoyens et la transition écologique

À l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition de l'Eco-rurale, la commune de Rilhac-Lastours a invité le lundi 22 mai les écoliers des Communautés de Communes du Pays de Nexon et des Monts de Chalus, à participer à des animations autour du développement durable. 95 écoliers, issus des Ecoles de **Meilhac, Jourgnac** et des **Cars** ont participé à cette journée riche en découverte. Les écoliers ont été particulièrement intéressés par les enjeux économiques et écologiques.

Durant toute la journée, les enfants âgés de 8 à 10 ont pu participer à trois ateliers :



- Franck Debord, cogérant d'EOL87, a présenté aux enfants l'éolienne « la Citoyenne », encore aujourd'hui, la seule éolienne du département. Du haut de ses 125 mètres (en haut de pale), l'éolienne a ainsi ouvert ses portes aux petits visiteurs du jour.

- Parallèlement, une animatrice du Syndicat Énergies Haute-Vienne a retracé avec eux, le parcours de l'énergie leur permettant de réfléchir à l'énergie d'une façon plus large : quelles sont les sources d'énergie qui existent sur notre planète ? Comment les transforme-t-on, notamment en électricité, et comment cette énergie arrive-t-elle jusqu'à ma prise ?

- Enfin, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne leur a proposé de se pencher sur la ressource de l'eau, ses enjeux écologiques et économiques. À l'aide de quiz interactifs, les écoliers ont appris en s'amusant à mieux connaître et donc à protéger ce patrimoine pour demain.

A noter qu'une météo clémente a permis aux écoliers lors de la pause déjeuner de pique-niquer et de se détendre dans le Jardin de l'An Mil.

Cette opération a bénéficié du soutien financier de la Communauté de Communes du Pays de Nexon et des Monts de Chalus (transports), mais aussi de l'Association France Energie Eolienne (goodies).



Franck DEBORD

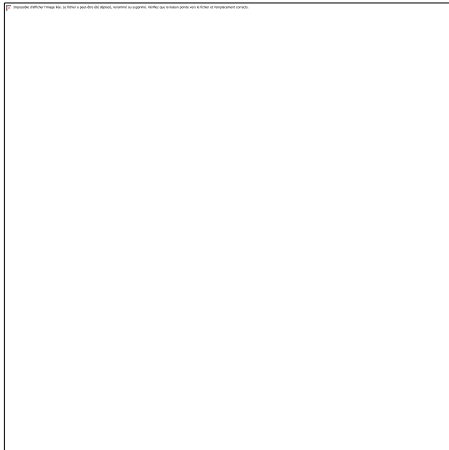


**Expert public de l'énergie en Haute-Vienne, le SEHV propose des actions de sensibilisation et d'animation indépendants et gratuits sur cette thématique. Il invite ainsi enfants et adultes à la réflexion, l'action et l'expérimentation pour échanger sur les enjeux liés à l'énergie.**

**Exposition itinérante « Le parcours de l'énergie »**

Accessible dès 8 ans (CE2), l'exposition retrace les étapes de l'énergie : elle aborde notamment les différentes sources d'énergies (fossiles et renouvelables), la transformation, la distribution et les moyens pour économiser l'énergie. Claire et ludique, elle s'adresse aux petits comme aux grands (primaires, collégiens, lycéens, adultes). Depuis sa mise en service, l'exposition s'est déplacée 22 fois. Environ 3000 visiteurs ont bénéficié d'une animation.

**Contact : Aïcha GARBAR**



Le SABV quant à lui a développé un outil novateur de sensibilisation de tous les publics. Aller à la rencontre des usagers de l'eau est indispensable pour expliquer, comprendre, échanger, débattre des enjeux et des problématiques de la bonne gestion des milieux aquatiques.

Le bus « **au fil de l'Eau, la nature à ma porte** » est équipé d'un ensemble complet d'outils divers qui permet de jouer, de lire, d'expérimenter, de visionner pour mieux comprendre le fonctionnement de la nature et les cycles de l'eau. Maquettes, microscopes, quizz, jeux sensoriels, expositions, vidéo, etc...le bus est aussi doté du meilleur média d'explication...un animateur spécialisé qui va à la rencontre des enfants dans les écoles ou des plus grands dans les collèges mais également de tous les usagers dans les fêtes, foires, manifestations locales dans les villes et villages du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne., Financé par l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région, le Département et l'ADEME, ce projet a fait consensus et le bus rencontre un véritable succès et répond à des préoccupations locales d'informations et de participation démocratique.

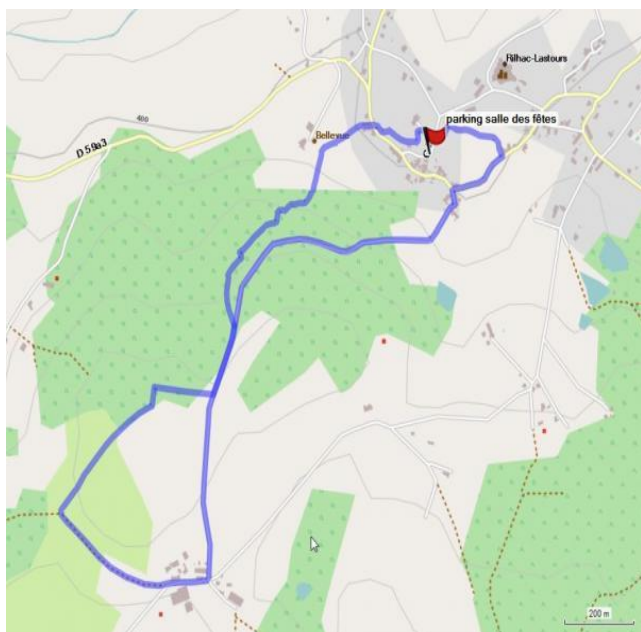




## Une Animation du Parc naturel régional Périgord – Limousin!

### Balade à la rencontre de « La Citoyenne » de Rilhac-Lastours.

Le 21 mai 2017, en partenariat avec la commune de Rilhac-Lastours et dans le cadre de la Journée éco-rurale, le PNR Périgord-Limousin a organisé une sortie gratuite animée par Emilie RABETEAU, chargée de mission Energie au sein du PNR, et par EOL 87.



Il s'agissait de découvrir un projet innovant, initié et financé par des citoyens à travers une balade accompagnée le long d'un sentier pédagogique allant du bourg de Lastours jusqu'à l'éolienne, en abordant les différentes facettes de l'énergie.

<http://www.rilhac-lastours.fr/Circuits-de-randonnee>

Une trentaine de personnes ont pu y participer.

La « Citoyenne » est la première grande éolienne sur le Parc, elle produit depuis le printemps 2014.



Franck DEBORD

## Dimanche 21 mai 2017 9<sup>ème</sup> éco-rurale de Rilhac-Lastours

Je complète les articles de Franck DEBORD : parmi la trentaine d'exposants présents, les artisans proposaient leur savoir-faire ainsi que des ateliers pour enfants et adultes (dentelle, bijoux, filage de laine, travail de la paille...).

Jour de marché, les producteurs habituellement présents tous les mois ont participé à la journée. Félicitations aux adolescents qui ont animé le stand SYDED se transformant en ambassadeurs du tri.

Une calèche promenait les visiteurs à la découverte du village.

Le comité des fêtes assurait la restauration en proposant de la viande et des fromages locaux. A 17 heures remise des prix du concours du fleurissement 2016 par Madame Monique PLAZZI, vice-présidente du Conseil Départementale de la Haute-Vienne, Monsieur le Maire et la commission fleurissement.

Cette journée fut une réussite, merci aux associations et à l'implication des bénévoles.



Claudine ARNAUD



Evènement à Rilhac-Lastours,  
15 Août 2017 *Passage du Tour du Limousin*  
(50ème édition du Tour du Limousin)



Remerciement à tous les bénévoles pour avoir consacré un peu de leur temps afin que la course se déroule en toute sécurité



RIVASSEAU Jean-Bernard

# La vie de nos associations

## Fête de la Sainte Marguerite

La Sainte Marguerite rime avec réussite !

La fête traditionnelle de notre village s'est parfaitement déroulée grâce aux participants et aux bénévoles du comité des fêtes.

Merci à tous ceux qui ont fait ce succès :

- Baptêmes poneys (Crinières blanches et crins libres)
- Château gonflable (Limouzi Event)
- Concours de pétanque
- Danse country (LM Rebel boots)
- Expo à la mairie (Espaces et Cultures)
- Feu d'artifice (Auterie)
- Manèges (Brun et Gennetay)
- Pièce de théâtre et Embrasement du château (ASPEL)
- Randonnée quads (Chemins pour tous)
- Simulateur de vol (Rêve d'envol)
- Voitures anciennes (Retro-machines de Bandiat-Tardoire)
- Les exposants du vide-grenier et les commerçants du marché mensuel.



On peut particulièrement souligner l'investissement de nos jeunes bénévoles qui ont assuré !

Comité des fêtes



## Le Club de Loisirs et 3ème Age de Rilhac Lastours



Comme à son habitude le club fut actif ce premier semestre 2017. De nombreuses activités furent proposées et eurent beaucoup de succès.

**Le 5 février**, le loto a réuni près de 150 participants, de très beaux lots ont fait le bonheur des petits et des grands et les crêpes maison furent très appréciées. Beau succès.

**Le 11 mars**, repas traditionnel du Mardi Gras, le pot au feu et la tarte aux pruneaux furent à l'honneur.

**Le 29 avril**, arche dans la forêt des Cars, au départ de la Renaudie, nouvel itinéraire jamais emprunté pour bon nombre d'entre nous, belle découverte suivie d'un repas convivial à la ferme Auberge de Bellevue.

**Le 17 juin**, voyage découverte de l'île d'Aix, superbe île à l'embouchure de la Charente d'où l'on peut admirer Fort Boyard.

**Le 14 juillet**, pique-nique à l'étang de Mme et M. PAILLOUX. Concours de pêche pour petits et grands, pétanque, et sieste pour certains. Très belle journée.



Merci à tous de votre présence, toujours aussi nombreux, à tous les bénévoles, sans leur dévouement rien ne serait possible.



La Présidente Rose GOURBAT

**PROGRAMME « AUTOMNE DES CHORALES »**  
**DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017 à 16 HEURES**



Espaces et Cultures  
Rilhac-Lastours 87800

Selon la tradition, la « CHORALE DES DEUX CLOCHERS » accueille des chorales de proximité pour un moment de partage et d'amitié.

Sont invitées à cette 12ème édition les chorales de COUSSAC-BONNEVAL, SOLIGNAC (LA BALLADE) et CUSSAC (CANTARELLA).

Ces 4 choeurs sauront enchanter petits et grands en cette fin d'après-midi dominicale, que vous soyez ou non mélomanes, en l'église de Rilhac bien décorée pour l'occasion.

Entrée : 5 euros et enfants gratuit.

**PETITE ANNONCE :**

La Chorale des 2 Clochers recrute pour tous ses pupitres des hommes, femmes, enfants. Même débutants, venez les rejoindre à leurs répétitions le vendredi soir à 20 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie à Lastours.

Renseignements : 05 55 58 38 83 ou 05 55 58 14 76.

**Rappel des bienfaits du chant choral**

- Chanter favorise l'élimination du stress en nous permettant d'évacuer les émotions responsables de notre anxiété.
- Chanter permet de chasser les idées noires.
- Chanter donne confiance en soi
- Chanter en chorale améliore la mémoire
- Chanter peut soulager le mal de dos
- Chanter améliore notre créativité

Le chant choral constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie et celle des autres.

De plus, appartenir à une chorale favorise les échanges intergénérationnels, la communication, le partage et l'écoute de l'autre.



Paulette NORMAND  
Chorale des deux clochers

[espacesetcultures.rilastours@gmail.com](mailto:espacesetcultures.rilastours@gmail.com)

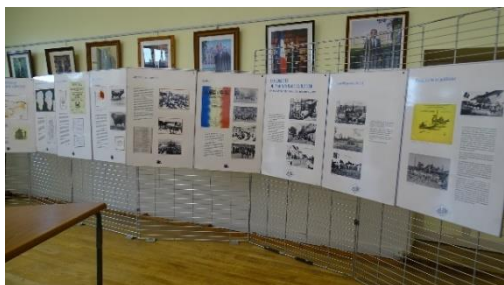
## ESPACES ET CULTURES

### Exposition

Nous remercions les Archives départementales de Limoges de nous avoir prêté son exposition itinérante : "l'ère des transports et les transformations du monde rural en Haute-Vienne vers 1850/1930". Exposition qui a remporté un certain succès puisque nous avons reçu près de 280 visites. Etaient exposées également quelques œuvres réalisées par les adhérents de l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (AIJ) : peintures, pastels, tricots, mosaïques, patchwork, pergamano ont aussi attiré l'attention de nos visiteurs plus particulièrement la réalisation d'un échiquier en pergamano.

Que de travail ! Bravo à tous ces artistes et merci également à notre DJ local d'avoir animé pendant toute cette journée la fête de la Sainte-Marguerite."

Catherine CONGÉ



### Animations

Cette année encore Espaces et Cultures a été présente dans de nombreuses manifestations.

Nous avons commencé par le CARNAVAL, malheureusement le beau temps n'était pas au rendez-vous ! Mais de nombreux fidèles à l'événement ont bravé la pluie glacée.

De nombreux gâteaux fabriqués par les membres de l'association ont été vendus au repas de l'ECO-RURALE. Un stand de tricot était également présent.

La FETE DE LA MUSIQUE fut une belle soirée musicale avec l'orchestre Coup d'Blues ou la chaleur de l'été était au rendez-vous.

Notre CONCERT D'ETE avancé cette année en juillet a connu beaucoup de succès. Il est vrai que le groupe Gospel Fusion donne une énergie folle ! Que de belles voix... Tout au long de l'année se sont égrainés les ateliers pour les enfants (créatifs ou de pâtisserie). Même si une baisse tangible de la fréquentation a été constatée, nous poursuivons l'aventure... Les 3 prochains ateliers auront lieu les 14/10 – 25/11 et 02/12.



Christelle BOUCHER

## **ASPEL-Les Amis de Lastours :** **une excellente saison 2017 !**

L'année 2017 aura été pour le site et le château de Lastours une très bonne année en terme de fréquentation du public avec autour de 14000 visiteurs, soit mieux que les années précédentes.

La période d'hiver et de printemps a été plutôt consacrée aux travaux d'entretien et de consolidation des ruines du château, qui font l'objet d'une attention permanente tout au long de l'année, et les travaux reprendront cet automne.

Pour ce qui est des animations, un programme riche et très diversifié avait été élaboré et a pu être réalisé entièrement grâce à une météo favorable bien que capricieuse par moments.

Ainsi, près de 3000 scolaires et enfants de centres de loisirs ont été accueillis en visite du site, du Jardin de l'an mil à nos jours et du château.

Les camps médiévaux animés et visites ludiques ont également très bien fonctionné à Pâques, à l'Ascension, pour le 14 juillet et début août (1500 visiteurs).

Les quatre visites nocturnes de l'été ont aussi fait le plein (400 visiteurs). A noter de plus la très belle soirée spéciale organisée pour Groupama le 20 mai avec un public nombreux.

### **Enorme succès de la 50ème Grande Fête Médiévale**

L'évènement était annoncé comme exceptionnel : il l'a été ! La 50ème Grande Fête Médiévale de Lastours a battu tous les records avec 4000 visiteurs en deux jours, les 12 et 13 août. Tous les ingrédients étaient réunis : une programmation de grande qualité, des bénévoles hyper motivés, une très importante communication, un temps idéal, un public chaleureux et comblé.

L'ASPEL-Les Amis de Lastours a aussi en charge l'animation du Jardin de l'an mil à nos jours. Outre l'accueil de groupes, plusieurs évènements s'y sont produits cette année : à l'occasion de l'Eco Rurale le 21 mai, les 17 et 18 juin (jeu de découverte du site, jeux d'adresse, tir à l'arc, cracheur de feu...), le 22 juillet (pour la Sainte-Marguerite) avec une soirée théâtre, le 27 juillet avec une balade contée "d'Oc et de Feu"...



A signaler que le président de l'ASPEL-Les Amis de Lastours a reçu cette année le prix du bénévolat du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Autre information : un film (court-métrage) va être tourné à Lastours fin septembre-début octobre sur un thème proche du médiéval en partenariat notamment avec l'ASPEL-Les Amis de Lastours.



Pour le tournage à Lastours d'un film (court-métrage) intitulé 'Farandole', du 25 septembre au 6 octobre, on recherche des figurants bénévoles de tous les âges, pour une journée ou plusieurs jours de tournage. Cet appel s'adresse en priorité aux habitants de la commune de Rilhac-Lastours, mais également si besoin à des volontaires extérieurs. Il s'agit de figuration, ne nécessitant pas d'aptitudes particulières. Une expérience originale et sans doute exceptionnelle! s'adresser à la mairie de Rilhac-Lastours ou à l'ASPEL (05 55 58 38 47).

## ACCA de RILHAC-LASTOURS

Suite à notre Assemblée Générale du Samedi 16 Juin 2017, l'ACCA tient à vous présenter la composition du nouveau Conseil d'administration, tous les votes proposés à cette Assemblée ayant été adoptés à l'unanimité des membres présents :

**Président d'honneur** BARRY Jacques, Maire

**Président** CUBERTAFOND Pierre  
**Vice-Président** PAILLOUX Robert  
**Vice-Président** DESBORDE Serge

**Trésorier** LHOMME Joel  
**Trésorier - Adjoint** PIGEARD Gérard  
**Secrétaire** GOUTENEGRE Cyril  
**Secrétaire-Adjoint** FONCHY J-Claude

**Membres :** VAUTIER Denis, Bertrand DEBORD

**Lt de LOUVETERIE :** FONCHY J-Claude

**Garde Particulier :** COUTY J-François

Le **bilan de nos prélèvements** effectués pour la saison 2016/2017 est de :

8 sangliers, 20 chevreuils, 1 jeune cerf, 1 jeune biche, lièvres et Bécasses ....

Quant aux nuisibles, 25 renards, 2 blaireaux, une centaine de ragondins (toutes chasses confondues).

### BATTUE DU 14 JUILLET 2017



Un grand MERCI à tous les chasseurs de leurs présences lors de cette battue, et surtout à l'équipe de déterrage qui a passé de longues heures à piocher pour prélever les deux blaireaux, ce qui mérite d'être souligné car c'est un travail énorme pour la protection des cultures et autres dégâts.

En ce qui concerne le piégeage, nous vous informons qu'il n'y a plus de piégeurs agréés sur la commune à cette date. Si toutefois, vous avez des dégâts de nuisibles, merci de contacter le Garde Particulier ou le Lt de Louvèterie.

Quant à notre local, les travaux sont terminés, malgré quelques actes de vandalisme !! Merci aux chasseurs ayant participé aux travaux pour l'aménagement de notre cuisine.

Merci encore à toutes les personnes, n'étant pas membre de l'ACCA, pour leurs compétences et leurs gentillesse lors de l'organisation de nos manifestations ainsi que pour l'aménagement du local.

Nous vous convions cordialement à nos deux soirées prévues pour cette saison :

**Soirée Brame du Cerf** : Samedi 16 Septembre à 18 H à la salle du conseil, pour un exposé d'un technicien de la FEDERATION DEPARTEMENTALE, suivi d'un repas champêtre avec grillades de Chevreuil et Sanglier sous chapiteaux.

### **Loto Annuel** (début Mars)

En conclusion, nous sommes également très heureux d'accueillir de jeunes chasseurs motivés à qui nous souhaitons une bonne saison 2017/2018.

Bien cordialement,  
Le Président et le Conseil d'Administration



## Bougez à Rilhac-Lastours !

### Club GV Rilhac lastours

Le club de gymnastique volontaire de Rilhac-Lastours vous propose cette rentrée de découvrir ou de continuer à pratiquer les activités suivantes :

	Quoi	Descriptif	Animatrice	Quand	Où
Activités du club	FITNESS	Séances variées : Cardio, steps, LIA, renfo, séances chorégraphiées	Christelle Noumet Laly	Lundi 19h15- 20h15	Salle polyvalente Rilhac Lastours
	GYM DOUCE	Renforcement musculaire en douceur	Carmen Labrousse	Jeudi 14h-15h	Salle polyvalente Rilhac Lastours
	MARCHE NORDIQUE	Marche avec bâtons, circuit de 8 à 14 km	Rosyne Faurie	7 dimanches pendant la saison	Point de rdv au circuit prévu
Activités mutualisées	ZUMBA	Chorégraphies rythmées sur dances latines mais aussi de styles variés	Isabelle Moreau	Jeudi 20h-21h	Salle Georges Méliès, Nexon
	PILATES	Méthode d'entraînement physique qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique.	Nelly Dubreuil	Mercredi 20h-21h	Salle polyvalente de la Meyze

**Cotisation** : licence + assurance de base + activités du club = 97 euros pour un adulte et 65 euros pour les moins de 18 ans.

Inscription facultative aux activités mutualisées : Zumba (+10 euros) et Pilates (+30 euros à verser au club de la Meyze)

**Mode de paiement** : espèces, chèque à l'ordre de Club GV Rilhac Lastours, coupons sport ANCV, chèques vacances, tickets CAF, Shake&Do, bons SuperU

La **reprise** est prévue à partir du 11 septembre. Venez nombreux, deux séances gratuites vous sont offertes pour tester nos activités !

Renseignement par mail : [clubgv.rilhaclastous@gmail.com](mailto:clubgv.rilhaclastous@gmail.com) ou au 06.23.07.28.26

Marche nordique (infos et inscription): 06.77.11.66.95

Anna FERÉY MAUROUX

## Les plaisirs équestres à Rilhac-Lastours ...

En plus d'être fréquentés par les marcheurs, vététistes, moto-cross et quads, nos magnifiques chemins sont empruntés par les cavaliers.

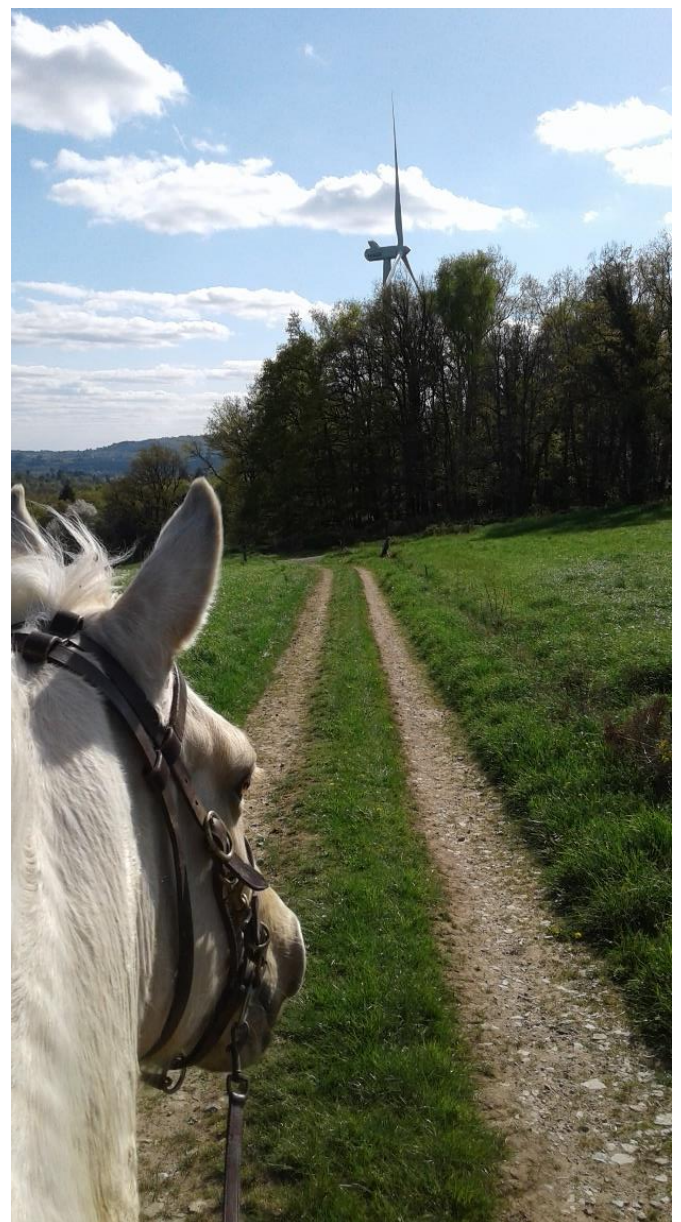
En effet plusieurs habitants propriétaires de chevaux affectionnent les promenades à travers notre territoire aux paysages variés, étayés de jolis points de vue. La forêt de Lastours est particulièrement propice aux balades avec ses kilomètres à travers bois où l'on croise peu de routes.

La convivialité est de mise lorsque l'on se croise entre promeneurs, quel que soit le mode de locomotion! Et tous participent ainsi au maintien de nos chemins et à leur entretien.

Amis conducteurs, n'oubliez pas que le cheval est un animal qui peut être imprévisible, alors pensez à ralentir très fortement à ses côtés, voire à vous arrêter si le cavalier semble en difficulté.

N'hésitez pas à inviter vos amis à venir découvrir notre belle biodiversité ainsi que notre patrimoine. Bonnes promenades à tous !

A noter : tous les circuits balisés sont empruntables à cheval, hormis la partie du circuit vert allant de Rilhac vers Flavignac.



Laure PEYMIRAT

Le vaste Périgord-Limousin a de nombreuses facettes. On le découvre à travers ses entités paysagères : le bocage limousin, le massif des feullardiers, les plateaux du Jumilhacois et vallées de l'Isle ou encore les vallées périgourdines. Dans ce territoire labellisé Parc naturel régional, aux six villes-portes (Saint-Junien, Aixe-sur-Vienne, Nexon, Saint-Yrieix-la-Perche, Thiviers et Brantôme) se succèdent une mosaïque de paysages, de milieux, de couleurs, de sites naturels et patrimoniaux. Le Parc, fort de ses richesses et de sa (bio)diversité, a souhaité donner des clés de découverte à ses visiteurs afin d'en savoir un peu plus sur ce grand et beau territoire, à travers des espaces dédiés, pensés pour eux.

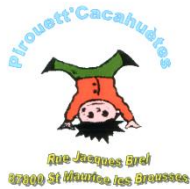
Ainsi, 11 sites du Périgord-Limousin ont accueilli en 2017 des bornes numériques qui recensent l'offre touristique majeure du territoire : sites de visites, chemins de randonnée, hébergements marqués Valeurs Parc, lieux culturels... en français et anglais.

Le Parc a également voulu mettre en avant certaines de ses particularités en créant **4 scénographies thématiques** : « **géologie et paysage** », « **châtaignier** », « **activités de pleine nature** » et « **kaolin et porcelaine** ». Ainsi, vous trouverez à St-Yrieix, Oradour-sur-Vayres, Bussière-Galant et Rochechouart 4 sites de visites aménagés qui parlent et exposent les richesses de notre beau Périgord-Limousin.

La réalisation des équipements a été assurée par des entreprises locales : AB Forêt et L'Atelier du Soleil Ils ont travaillé à la fabrication des éléments de scénographie en châtaignier massif pour une œuvre innovante et originale. Accompagné par un cabinet de scénographie, le Parc a également travaillé à l'accessibilité des éléments : ceux-ci répondent aux critères imposés par le label Tourisme et Handicap. Si les touristes ont eu de quoi alimenter leur séjour, les habitants sont les bienvenus pour tester ce dispositif et par la même occasion, en apprendre beaucoup sur leur territoire.



Sébastien FISSOT



Pirouett' Cacahuètes a rouvert ses portes le 2 Janvier. Nous avons continué les festivités avec les enfants fréquentant l'école de Saint-Maurice-Les-Brousses, en dégustant ensemble la galette des Rois.

Courant mars, s'est tenue la Commission d'admissions où toutes les places de réguliers ont été attribuées. Néanmoins, des places d'occasionnels sont disponibles chaque jour.

Tous nos partenariats déjà mis en place se poursuivent, à savoir :

- Avec la médiathèque de Nexon afin de sensibiliser les enfants aux contes et histoires et ce avec différentes approches ;
- Avec les animateurs de l'éveil musical, afin d'offrir aux enfants un monde de découverte rythmé aux sons de la musique ;
- Avec Caroline (professeur de gymnastique) et Julie (responsable du RAM de Janailhac) qui animent des séances d'éveil et de développement psychomoteur au Dojo de Nexon ;
- Avec Madame Ladame (employée de la Communauté de communes) qui intervient au Multi-accueil pour familiariser les enfants avec la nature et les plantes en proposant différentes activités autour du jardinage.

Les enfants de la structure vont pouvoir également découvrir leur future école grâce à un échange déjà instauré avec l'école de Saint-Maurice-Les-Brousses mais aussi depuis cette année avec celle de Nexon.

En Juin, comme chaque année, l'Assemblée générale a eu lieu. A l'issue de cette dernière, un Conseil d'Administration et un nouveau Bureau ont été élu. Une Délégation de Services Publiques est demandée et sera effective début 2018.

En Juillet, l'établissement organise également un pique-nique avant les vacances d'été avec les assistantes maternelles afin de partager un moment convivial. Le Vendredi 7 Juillet, le Bureau et l'équipe ont convié les enfants et leurs familles pour la traditionnelle fête de l'été, autour d'un apéritif. Quelques informations utiles :

- Depuis le mois de janvier, un bus de la Communauté de communes est mis à votre disposition pour récupérer les enfants fréquentant l'école de Nexon et qui sont inscrits les mercredis après-midi à la crèche.
- Nous rappelons que nous pouvons accueillir les enfants jusqu'à la veille de leurs 6 ans, les mercredis et vacances scolaires.
- Les horaires de la structure sont les suivants : 7h15-18h45 tous les jours sauf le premier jeudi de chaque mois ou la structure ferme à 18h15 (réunion d'équipe).
- Vous pouvez nous contacter au 05.55.57.50.07, par mail [pirouett.cacahuetes@wanadoo.fr](mailto:pirouett.cacahuetes@wanadoo.fr) ou sur notre blog [pirouett.cacahuetes.com](http://pirouett.cacahuetes.com)

Nous remercions les membres du Bureau pour leur implication au sein de la crèche.

Toute l'équipe de Pirouett' Cacahuètes se tient à votre disposition pour répondre au mieux à vos attentes et vos besoins.

## FESTIVITÉS 2017

### Septembre

Dim 03 14h00 Tournoi Michel Durand - Pétanque

Sam 16 18h00 Soirée Brame - ACCA

### Octobre

Dim 01 14h00 Loto - Club Loisirs et 3ème Age

Dim 08 18h00 Automne des chorales - Espaces & Cultures

Sam 14 10h - 11h30 Atelier Enfants Créatif - Espaces & Cultures

Sam 28 20h30 Soirée à définir - Comité des Fêtes

### Novembre

Sam 25 10h - 11h30 Atelier Enfants Créatif - Espaces & Cultures

Sam 25 20h00 Concours belote - Comité des Fêtes

### Décembre

Sam 02 10h - 11h30 Atelier Enfants Créatif - Espaces & Cultures

Dim 10 12h00 Repas Noël - Club Loisirs et 3ème Age

## INFORMATIONS RAPPEL

### Regroupement Fioul

Inscription à faire auprès de la mairie jusqu'au 28 Septembre pour livraison 1ère semaine d'Octobre.

### Enlèvement des encombrants

Inscription mairie 1ère semaine d'Octobre.

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : Fermée

Mardi au Vendredi : 9h00-12h00...14h-18h00

Samedi : 9h00-12h00

**TEL:** 09-64-20-79-78 ou 05-55-58-12-35

Site internet de la commune : <http://www.rilhac-lastours.fr/>

## **Numéros d'urgence**

**Protéger :** baliser avant et après le lieu de l'accident.

**Alerter :** avec maximum de précisions sur le lieu de l'accident.

**Secourir :** rester près des blessés sans les déplacer ; les couvrir.

**SAMU : 15**



**Pompiers : 18**



**Police ou gendarmerie : 17**



**N° unique européen : 112**



## SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

**Enfin, obtenez d'autres recommandations en assistant à des réunions d'information par l'intermédiaire des clubs de seniors, de vos mairies ....**



APPEL D'URGENCE  
COMPOSEZ LE

**17**

**USAGE DE FAUSSE QUALITÉ  
ET AGRESSION**

**PREVENTION POUR  
LES SENIORS**

### **VOL AVEC RUSE (FAUSSE QUALITÉ)**

Parce que des individus mal-intentionnés n'hésitent pas à revêtir des uniformes, et cherchent à vous faire penser qu'ils font partie de services publics pour vous abuser :

- ⇒ n'ouvrez pas votre porte aux inconnus ;
- ⇒ ne laissez entrer personne si vous avez un doute ;
- ⇒ vérifiez l'identité (carte professionnelle) même si la personne porte un uniforme ;
- ⇒ ne signez pas de contrat si vous avez un doute, demandez un autre rendez-vous pour avoir le temps de demander la présence d'un proche ;
- ⇒ demandez à un voisin de venir avec vous ;
- ⇒ n'acceptez pas de livraison immédiate. En cas de vente à domicile, vous avez 14 jours pour vous rétracter.

*voir détail au dos*

### **QUE FAIRE EN CAS D'AGRESSION ?**

- ⇒ N'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos valeurs ;
- ⇒ Appelez au secours ;
- ⇒ Notez le signalement de votre agresseur ;
- ⇒ Relevez les caractéristiques du véhicule utilisé ;
- ⇒ Appelez le 17 dès que possible.

# RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2017 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2018.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires** en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

## PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2018 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2018 inclus. A partir du 21 janvier 2018, aucune réclamation ne sera admise.

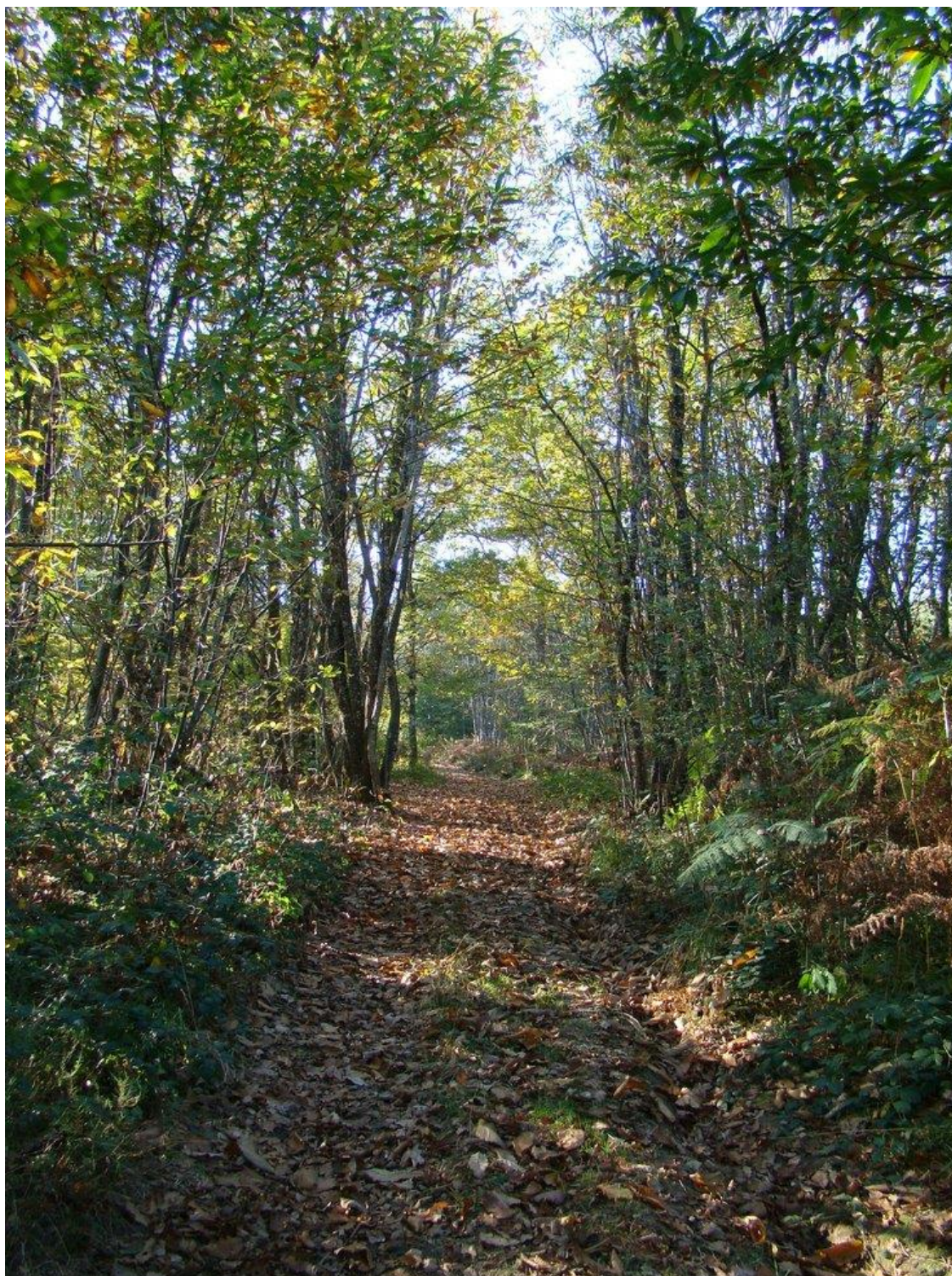
## INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

## PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.



***Bulletin municipal d'informations de Rilhac-Lastours  
septembre 2017***

***Directeur de publication: Jacques BARRY Imprimé par nos soins avec  
la participation de la secrétaire, des élus et des associations.***